

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft [15]

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Divers

Pour le classement de plusieurs échantillons (cuirs, chanvre, lin, etc...) on emploie des cartons. Avant de commencer une collection dans ce genre, les maîtres feront bien d'aller visiter le Musée pédagogique de Fribourg. Là, ils trouveront les magnifiques tableaux muraux avec échantillons en nature, préparés par la Maison Deyrolle à Paris.

(*A suivre.*)

J. CRAUSAZ, *inst.*



CORRESPONDANCE

Conférence pédagogique de la Veveyse

Le 7 juin la pittoresque cité de Châtel-Saint-Denis recevait dans ses murs le corps enseignant de la Veveyse, réuni *au grand complet*, sous la présidence de M. l'inspecteur Currat.

M. Comte, rév. curé de Châtel, M. Chiller, directeur de l'Ecole secondaire, M. l'abbé Colliard et M. Cardinaux, professeur, honorent l'assemblée de leur précieuse et sympathique présence. M. le Président les en remercie et regrette, ainsi que tous les membres de la réunion, l'absence de M. le préfet Oberson, empêché par une grave indisposition.

Après la lecture du protocole, on passe aux différents tractanda.

Etat des écoles. — L'organisation des classes et la composition des cours laissent beaucoup à désirer. Il y a certaines anomalies qu'il faut absolument faire disparaître. Un passage de 2 ans au cours inférieur et de 3 ans au plus au cours moyen doit être en général suffisant.

M. l'inspecteur a trouvé dans ses visites 256 élèves en retard sur un total de 1325. C'est beaucoup trop. En tenant compte des différents facteurs en présence, on obtient une moyenne du 19 % ce qui prouve un recul bien prononcé.

A quelle cause attribuer cet état de choses? Sans doute l'alcool joue trop souvent ici son rôle de malheureuse hérédité, mais la déféctuosité des procédés ou du travail de l'instituteur n'y serait-elle pas pour une bonne part? Il y a lieu de porter remède, sans retard à cette plaie de nos classes en stimulant ces écoliers stationnaires, peu doués quelquefois, paresseux ou délaissés le plus souvent.

On est encore inclin à négliger l'école pendant le semestre d'été. Que de soins et de sacrifices cependant ne demande-t-elle pas de la part du maître! Les jeunes élèves doivent lire pour le 15 novembre au plus tard. La chose est possible puisqu'elle s'obtient dans la généralité des écoles.

M. l'inspecteur déclare tenir compte de l'âge de l'enfant dans l'octroi des notes. Rien de plus juste et de plus naturel, en effet, qu'un jeune élève, appartenant à un cours supérieur, obtienne, avec les mêmes réponses, une meilleure note qu'un condisciple plus âgé, mais faisant partie d'une section inférieure. D'autre part, il est évident qu'un écolier âgé de onze ans, par exemple, *doit* ou *devrait*

répondre avec plus d'assurance que celui qui ne compte que huit ou neuf printemps.

Il découle de ces deux remarques que le maître qui garde, au delà de l'âge légal, un bon écolier dans un cours inférieur ou qui l'y fait passer pour le jour de la visite, dans l'espérance d'obtenir une meilleure moyenne, manque de loyauté et se trompe grossièrement en croyant tromper l'examineur.

Les maîtres et maîtresses sont priés de communiquer à M. l'inspecteur la liste de leurs élèves appartenant à chaque cours, avec indication du nom des parents ou du tuteur et de l'année de naissance. Ceux qui n'ont pas encore expédié la liste des nouveaux élèves (1895), l'enverront en même temps. A ce sujet plusieurs membres de la réunion font remarquer, avec raison, que si l'art. 22 de la loi reste parfois en souffrance, il faut en accuser quelques secrétaires communaux qui ne daignent pas transmettre à l'instituteur la liste en question à temps voulu ou qui ne la communiquent pas du tout. C'est ce qui s'est produit cette année.

Dans certaines écoles, on se montre trop faciles dans l'octroi des notes données en vue de la visite officielle. Les résultats obtenus ne permettent pas toujours à l'examineur de faire concorder son appréciation avec celle du maître.

Il faut être moins généreux ou, pour mieux dire, plus juste.

Les notes de conduite et d'application doivent être données avec discernement et sévérité, mais sans partialité et surtout sans ressentiment; il faut qu'en tout temps l'instituteur puisse justifier la raison d'être de ces notes.

A propos de l'examen proprement dit M. l'inspecteur se déclare mécontent de l'attitude et des procédés de certains éducateurs. Ils interviennent à tout propos, interrompent l'examineur sans cause ni raison, vont, viennent, circulent dans les bancs à droite et à gauche en se permettant des indications ou même des corrections et bavardent sans relâche avec l'un ou l'autre des membres de la Commission. Ils deviennent agaçants, fatiguent M. l'inspecteur, et font preuve de beaucoup d'indélicatesse.

Les feuilles d'examen ont été, en général, bien préparées. L'emploi des formulaires destinés aux élèves recrutables est prohibé dans les visites d'école primaire.

Etat des branches. — La *Bible* aurait dû donner de meilleurs résultats. Il faut, dans cette branche, attribuer le principal rôle à l'intelligence des faits et ne pas se contenter d'un exercice essentiellement mnémonique. L'enseignement des deux Testaments est tout autre que celui de l'histoire et doit reposer avant tout sur l'amour de Dieu et la piété. Il est utile de faire ressortir les rapports existant entre le catéchisme et la bible et de les indiquer par une annotation à la fin de chaque chapitre d'histoire sainte.

Lecture. — Dans les cours inférieurs, 50 élèves ont été trouvés ne sachant pas encore lire; ils en étaient au syllabaire ou à nonnaient avec plus au moins de difficulté dans les premières pages du manuel. Cette proportion est trop forte et dépasse celle de 1901 (42 élèves.) Ce résultat est dû en partie du moins, au peu de soin accordé aux débutants pendant le semestre d'été.

Une légère amélioration est à signaler dans les cours moyens.

Cet enseignement devrait être plus intuitif; la leçon de choses doit toujours précéder la lecture; la grammaire et la rédaction ne viendront qu'en 3^{me} lieu. Ici les Musées scolaires sont appelés à

rendre d'incontestables services et M. l'inspecteur espère beaucoup de leur établissement dans toutes les écoles.

A part quelques classes les élèves des cours supérieurs n'ont guère brillé, si ce n'est par le manque de liaisons, d'inflexions de voix et même de ponctuation dans la lecture, où l'on constate encore quelque chose de bourru, d'anguleux et de heurté.

Il y a toujours trop de récitation : les comptes rendus trop fidèles et trop bien faits en sont la preuve.

L'analyse logique apprend à discerner la proposition principale des subordonnées, ou plutôt l'idée principale des idées accessoires. Or, dans son compte rendu, l'élève s'attache à la pensée secondaire, laissant de côté la pensée essentielle. Conclusion : l'analyse logique paraît être négligée.

Grammaire. — Quelques écoles sont bonnes ou passables ; le plus grand nombre restent dans la médiocrité. Il y a trop d'hésitation dans l'analyse. La conjugaison, surtout la conjugaison par propositions, moyen facile et pratique tant de fois recommandé, laisse partout à désirer. Dans la conversation le verbe ne s'emploie jamais seul, il se trouve, pour ainsi dire, encadré dans une phrase. Surveillons et soignons la connaissance du verbe que l'on appelle, non sans raison, l'âme et la vie du discours.

Orthographe. — M. l'inspecteur est heureux de constater une sensible amélioration dans cette branche, en faisant abstraction de quelques écoles où l'étourderie semble s'arroger encore la part du lion. Les élèves n'y sont pas habitués à relire leurs travaux et ont si peu d'amour-propre que l'indication de leurs fautes les laisse insensibles. Il est désolant de voir comment cet enseignement est donné dans certaines classes où le caprice du maître tient lieu de méthode.

Composition. — Dans les cours inférieurs, les résultats obtenus sont moindres que par le passé M. l'inspecteur avoue que le nouveau procédé dont il s'est servi a quelque peu surpris les élèves ; néanmoins, quel que soit le mode d'examen, la réussite peut être considérée comme certaine, si la préparation a été bonne.

N'oublions pas non plus, que le programme comporte la connaissance de l'emploi du point et de la virgule dans les énumérations. Une petite amélioration s'est produite dans les cours moyens ; à part quelques exceptions, on y constate plus d'ordre dans les idées et la disposition des alinéas.

Le même progrès est à signaler dans les cours supérieurs.

Les bonnes classes sont désignées à l'assemblée.

Il ne faut pas donner durant toute l'année qui suit la visite officielle les sujets qui ont été traités ce jour-là. Le livre de lecture est une mine précieuse dans laquelle il faut savoir et vouloir puiser en tout temps. Plusieurs sujets différents donnés dans la même séance rendent la correction impossible.

Enfin, ajoute M. l'inspecteur, élevez les enfants qui vous sont confiés au-dessus du terre à terre et des préjugés ; que toutes vos leçons tendent surtout à leur éducation dont l'instruction n'est que le complément !

Écriture. — Plutôt recul dans les cours inférieurs, légère avance dans les deux autres cours : tel est le bilan de cette branche.

Une écriture fine ne saurait être tolérée dans les sections inférieures. Une séance spéciale sera consacrée aux débutants afin de les habituer au réglage et à l'emploi de la ligne double.

Calcul oral. — Quelques cours supérieurs ont très bien réussi. Par contre, les cours moyens inférieurs ont fléchi. A quelle cause attribuer ce recul si ce n'est à l'ignorance de la table de multiplication.

Le maître doit connaître d'une manière sûre le 2^{me} cahier de calcul afin de savoir employer tous les petits moyens propres à un enseignement profitable.

Calcul écrit. — En général les cartes ont été jugées trop difficiles ce qui n'a pas empêché la réussite de quelques bonnes écoles.

M. l'inspecteur a tenu compte de ces difficultés, surtout dans les cours de filles.

Les cartes *Reinhard* ne peuvent être employées à l'école primaire ; elles ne sont nullement en rapport avec les séries que nous avons entre les mains. Laissons-les aux recrutables pour les exercices de récapitulation. Le maître peut se créer lui-même des cartes graduées avec des problèmes tirés des 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} cahiers. Il serait à désirer que l'on en imprimât une série à l'usage de nos écoles.

En résumé, cette branche est en progrès et M. le président espère une marche toujours ascendante.

Géographie. — Quelques bonnes écoles dont les notes ne peuvent compenser le recul général : telle est la situation de cette branche.

Les trois régions de la Suisse ne sont pas assez connues. Les différentes chaînes de montagnes et leurs sommités, les rivières et les vallées sont trop souvent confondues et forment un vrai labyrinthe où se perdent la plupart des élèves. Il y a toujours trop d'hésitation dans la description d'un canton ; il faut suivre un canevas, toujours le même ; celui dont s'est servi le manuel lui-même.

Dans les cours moyens, on connaît mieux les généralités de la Suisse que son canton, ce qui a lieu d'étonner quelque peu.

La partie géographique du cours moyen sera révisée.

Histoire. — Cette branche a pris le pas de la géographie.

Le manuel Fragnière et Koller n'est plus de saison et doit être laissé de côté. Servons-nous de nos livres actuels ; on a fait de récentes découvertes historiques dont ces recueils ont profité ; de plus, les faits y sont présentés sous un meilleur aspect bien que différent.

Instruction civique. — Cette partie du programme reste stationnaire. Le maître est trop vite content des réponses de ses élèves et ne suit pas assez le manuel. Les tableaux synoptiques sont nécessaires.

M. le président recommande l'élaboration et l'emploi d'un questionnaire. Enfin il faut observer qu'il est en droit d'exiger des élèves demandant leur émancipation tout le programme des branches nationales et même de la Bible.

Chant. — A quelques exceptions près on ne trouve toujours pas de plain-chant et peu de théorie. Les morceaux demandent à être mieux étudiés. Il ne faut rien changer à la mélodie qui doit être chantée telle qu'elle est écrite.

BURLET, Alphonse, *secrétaire.*



On dispose de son caractère quand il est flexible ; quand il est faible, il est à la disposition de tout le monde.